

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteu belge



Déposé / Reçu le

1 5 NOV. 2017

au greffs du tribunal de commerce framountene de Graffantinia

N° d'entreprise : 0505 955 958

Dénomination

(en entier): PHARMACIE DU TRIOMPHE

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Boulevard des Invalides 78 à 1160 Auderghem

Objet de l'acte: Transfert de siège social - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal des décsions des gérants prises en date du 2 octobre 2017, au siège social de la société.

Après avoir délibéré sur les points de l'ordre du jour, les gérants, dans l'intérêt de la société, à l'unanimité des voix,

DECIDENT de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Avenue des Naïades 14 à 1170 Watermael-Boitsfort.

Ce transfert prend effet à dater du 2/10/2017.

DECIDENT d'ajouter un siège d'exploitation à l'adresse suivante :

- Boulevard du Triomphe 201 à 1160 Auderghem.

DECIDENT de donner tout pouvoir à Joachim Colot ou Cindy Torino, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises en vue de faire acter ce changement de siège social.

Cindy Torino Mandataire

Document déposés:

- Procès-verabl des décions des gérants du 2 octobre 2017;
- Attetstation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).